

Conditions générales

Gîte et Glamping

La propriété connue sous le nom de Gîte du Moulin de St Blaise ou tente de glamping ("la Propriété") est proposée à la location de vacances sous réserve de confirmation par Elaine Love ("la Propriétaire") au locataire ("le Client").

1. Pour réserver la propriété, le client doit remplir et signer le formulaire de réservation et le retourner avec le paiement de l'acompte initial non remboursable (30% du loyer total dû). Après réception du formulaire de réservation et de l'acompte, le propriétaire enverra une facture de confirmation et un relevé de compte. Ceci constitue l'acceptation formelle de la réservation.
2. Le solde du loyer, ainsi que le dépôt de garantie (voir clause 5), sont payables au plus tard quatre semaines avant le début de la période de location. Si le paiement n'est pas reçu à la date d'échéance, le propriétaire se réserve le droit de notifier par écrit au client, à l'adresse indiquée sur le formulaire de réservation, que la réservation est annulée. Le client reste tenu de payer le solde du loyer à moins que le propriétaire ne soit en mesure de relouer la propriété. Dans ce cas, la clause 6 des présentes conditions de réservation s'appliquera. Les réservations effectuées dans les quatre semaines suivant le début de la période de location nécessitent le paiement intégral du loyer total et du dépôt de garantie au moment de la réservation.
3. Toute dépense imputable survenant pendant la période de location doit être réglée avant le départ.
5. Un dépôt de garantie de 200 € par période de location est exigé en cas, par exemple, de dommages causés à la propriété ou à son contenu. Toutefois, la somme réservée par cette clause ne limite pas la responsabilité du client envers le propriétaire. Le propriétaire rendra compte au client du dépôt de garantie et lui remboursera le solde dû dans les deux semaines suivant la fin de la période de location.
6. Sous réserve des clauses 2 et 3 ci-dessus, en cas d'annulation, le remboursement des sommes versées sera effectué si le propriétaire est en mesure de relouer le bien, et les frais ou pertes encourus à cette occasion seront déduits du montant remboursable. Il est fortement recommandé au client de souscrire une assurance voyage complète (y compris une assurance annulation) et d'avoir une couverture complète pour les effets personnels du parti, la responsabilité civile, etc.
7. La période de location commence à 16 heures (heure locale) le premier jour et se termine à 10 heures le dernier jour. Le propriétaire n'est pas tenu de proposer le logement avant l'heure indiquée et le client n'a pas le droit de rester en occupation après l'heure indiquée.

8. Le nombre maximum de personnes pouvant résider dans la propriété ne doit pas dépasser celui qui est indiqué sur le formulaire de réservation.
9. Le client s'engage à être un locataire attentionné et à prendre soin du bien et à le laisser dans un état propre et rangé à la fin de la période de location. Le propriétaire se réserve le droit de retenir une partie du dépôt de garantie pour couvrir les frais de nettoyage supplémentaires si le client laisse la propriété dans un état inacceptable. Le client s'engage également à ne pas agir de manière à perturber les personnes qui résident dans les propriétés voisines.
10. Le client s'engage à sensibiliser son entourage aux risques liés aux propriétés au bord de l'eau et s'engage à ce que les enfants soient surveillés à tout moment. Tous les équipements de loisirs fournis par le propriétaire au client doivent être utilisés de manière responsable et sûre à tout moment - le propriétaire n'est pas responsable des accidents et/ou blessures causés au client ou à son groupe, quelle qu'en soit la nature.
11. Le Client doit signaler sans délai au Propriétaire (ou à son agent) tout défaut de la Propriété ou toute panne de l'équipement, des installations, des machines ou des appareils de la Propriété ou du jardin, et des dispositions seront prises pour la réparation et/ou le remplacement dans les meilleurs délais.

12. Le propriétaire n'est pas responsable envers le client :

Pour tout défaut ou arrêt temporaire dans la fourniture de services publics au Bien, ni en ce qui concerne tout équipement, usine, machine ou appareil dans le Bien ou le jardin ;

Pour toute perte, dommage ou blessure résultant de mauvaises conditions météorologiques, d'une émeute, d'une guerre, de grèves ou d'autres facteurs indépendants de la volonté du propriétaire ;

Pour toute perte, dommage ou inconvénient causé ou subi par le Client si le Bien est détruit ou substantiellement endommagé avant le début de la période de location et dans un tel cas, le Propriétaire remboursera au Client, dans les sept jours suivant la notification au Client, toutes les sommes précédemment payées au titre de la période de location.

13. Le propriétaire n'est pas responsable des actes, négligences ou manquements de toute personne, ni des accidents, dommages, pertes, blessures, dépenses ou désagréments, qu'ils concernent la personne ou les biens, que le client ou toute autre personne pourrait subir ou encourir en raison de la location ou de toute autre cause. Nous vous conseillons de souscrire votre propre assurance pour vous couvrir et couvrir vos biens personnels pendant votre séjour.
14. En aucun cas, la responsabilité du propriétaire envers le client ne peut dépasser le montant payé au propriétaire pour la période de location.
15. Les animaux de compagnie ne sont autorisés dans le gîte qu'avec l'autorisation préalable du propriétaire. Les animaux doivent être tenus en laisse à tout moment dans les zones communes autour des bâtiments - ils peuvent être tenus en laisse dans les champs mais restent sous le contrôle du client à tout moment. Les clients doivent veiller

à ce que toutes les déjections canines soient ramassées et éliminées immédiatement. Les animaux domestiques ne sont pas autorisés sur les meubles ou dans les chambres. Les propriétaires d'animaux doivent s'assurer que leurs animaux sont à jour de toutes les vaccinations nécessaires et qu'ils ont une couverture antirabique valide. Les clients doivent s'assurer que leurs animaux ne causent aucune nuisance aux autres locataires sur le site.

16. Le client est responsable du nettoyage de la propriété avant le départ. Si le nettoyage n'est pas effectué de manière adéquate, des frais de nettoyage de 50 € seront facturés. Toutes les bouteilles en verre et les cartons doivent être enlevés et déposés dans les poubelles de recyclage locales. Tous les déchets généraux et les plastiques recyclés doivent être déposés dans les poubelles sur place. Aucune denrée alimentaire ne doit être laissée dans le réfrigérateur, le congélateur ou les placards.

17. Ces termes et conditions doivent être lus en conjonction avec tout règlement intérieur ultérieur qui pourrait être fourni de temps en temps.

Le Moulin de St Blaise

Mars 2021